

Les premiers cas de syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) ont été diagnostiqués il y a 30 ans. Le sida est normalement provoqué par une infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et peut se manifester par différentes maladies, telles que la pneumonie et la tuberculose, car le système immunitaire n'est plus en mesure de défendre l'organisme. Il s'écoule un certain temps entre l'infection par le VIH, le diagnostic du sida et le décès, et ce laps de temps est de durée très variable selon le traitement administré. Malgré les recherches conduites dans le monde entier, il n'existe actuellement pas de traitement permettant de guérir la maladie.

En 2009, quelque 50 000 nouveaux cas de sida ont été déclarés dans les pays de l'OCDE, ce qui représente un taux d'incidence moyen non pondéré de 14 pour un million de personnes (graphique 1.12.1). Après les premières déclarations de cas de sida, au début des années 80, le nombre de cas a augmenté rapidement pour culminer à plus de 40 nouveaux cas par million de personnes en moyenne au milieu des années 90, ce qui représente un taux plus de trois fois supérieur à ce qu'il est aujourd'hui (graphique 1.12.2). Des campagnes de sensibilisation du public et de prévention ont contribué à une baisse régulière du nombre de cas déclarés pendant la deuxième moitié des années 90. De plus, la mise au point des médicaments antirétroviraux, qui atténuent la maladie ou ralentissent sa progression, et un accès plus large à ces thérapies ont conduit à une forte diminution de l'incidence en 1996 et 1997.

Les États-Unis ont constamment présenté les taux d'incidence du sida les plus élevés des pays de l'OCDE, même s'il est important de noter que les définitions retenues pour la déclaration des cas ont été élargies en 1993 et diffèrent depuis de celle utilisée en Europe et dans les autres pays de l'OCDE. La modification de la définition explique la forte augmentation du nombre de cas observée aux États-Unis en 1993 (graphique 1.12.2). S'agissant des pays émergents, l'Afrique du Sud demeure dans une situation dramatique, affichant un taux d'incidence plus de 50 fois supérieur à celui des États-Unis. En 2009, plus de 10 % de la population – et près d'un adulte sur cinq – étaient infectés par le VIH, même si l'incidence du VIH semble décroître quelque peu (ONUSIDA, 2010).

En Europe, l'Espagne a affiché les taux d'incidence les plus élevés dans la première décennie qui a suivi l'apparition de la maladie, mais une forte baisse est intervenue depuis 1994, si bien que l'Estonie et le Portugal sont actuellement les pays qui enregistrent les taux les plus élevés d'Europe. Les pays d'Europe centrale, comme la République tchèque et la République slovaque, la Pologne et la Hongrie, ainsi que l'Islande, la Turquie

et l'Allemagne sont les pays de l'OCDE qui ont déclaré les taux d'incidence du sida les plus faibles en 2009.

Aux États-Unis, plus d'un million d'individus vivent actuellement avec le VIH/sida, et 1 personne sur 5 ne sait pas qu'elle est infectée (CDC, 2010a). Près des trois quarts des nouveaux cas concernent des hommes, et les minorités raciales et ethniques continuent d'être touchées de façon disproportionnée. Au Canada, les populations autochtones sont surreprésentées parmi les malades. Les modes de transmission du VIH les plus courants sont les rapports homosexuels masculins et les rapports hétérosexuels. Toutefois, dans les pays d'Europe orientale, la toxicomanie par injection est également un mode de transmission important (ECDC et OMS Europe, 2010).

Ces dernières années, la diminution générale du nombre de cas de sida dans les pays de l'OCDE a ralenti. Ce ralentissement s'est accompagné d'un accroissement de la transmission du VIH dans un certain nombre de pays européens, attribué à un excès de confiance à l'égard de l'efficacité des traitements et à un affaiblissement de la sensibilisation du public aux risques que présentent la consommation de drogues et certaines pratiques sexuelles. Pour que les taux d'incidence du sida reculent davantage, il faudra mettre en œuvre des programmes de prévention plus intensifs, conçus pour toucher les sujets les plus exposés au risque d'infection par le VIH (ONUSIDA, 2010).

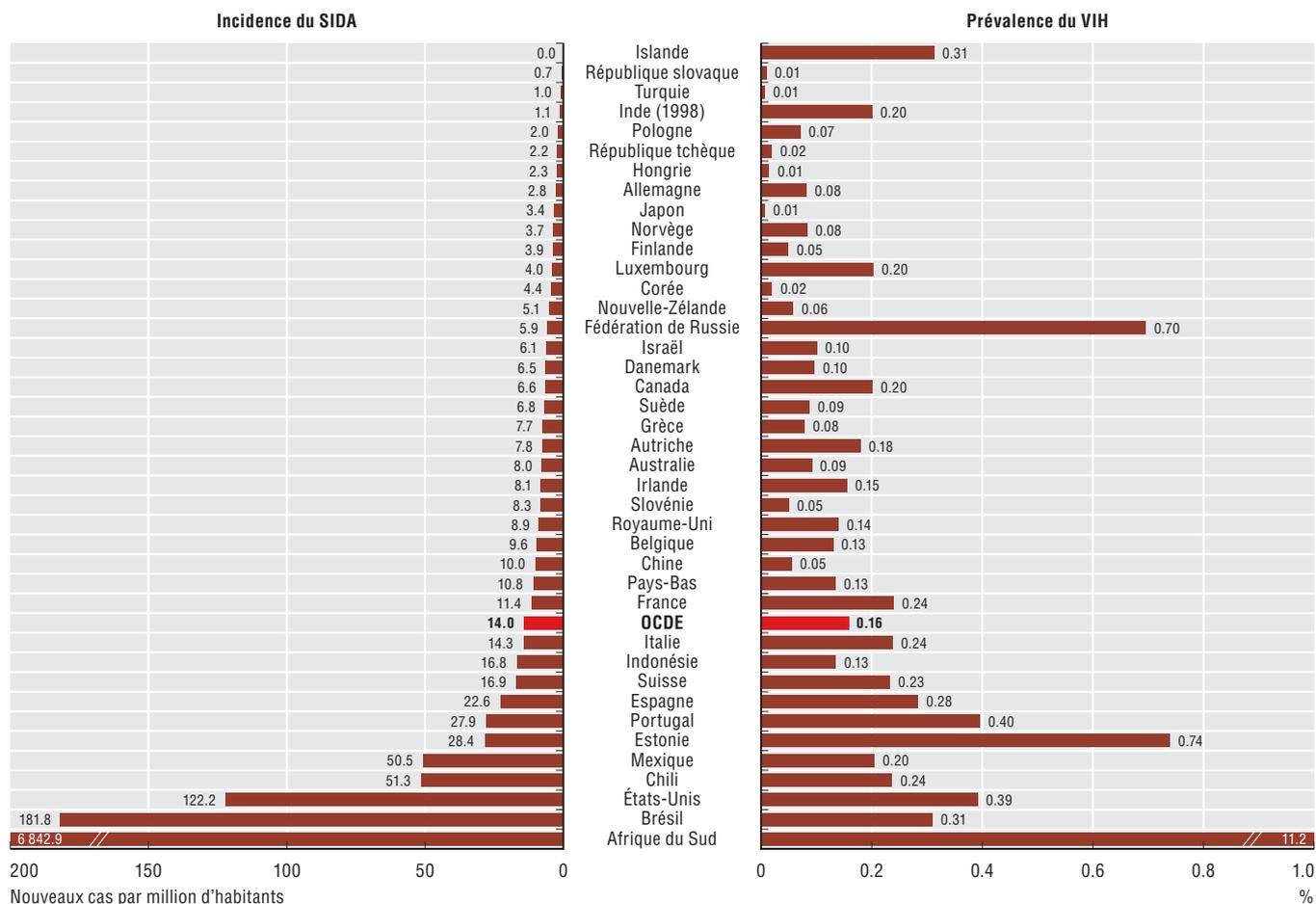
Définition et comparabilité

Le taux d'incidence du SIDA est le nombre de nouveaux cas par million habitants dans l'année du diagnostic. Il convient de noter que les données portant sur les années récentes sont provisoires en raison des délais de déclaration qui peuvent parfois être de plusieurs années selon le pays.

En 1993, les États-Unis ont élargi la définition qu'ils appliquent en matière de surveillance du sida pour y inclure le critère de numération des lymphocytes T. Cet élargissement de la définition a abouti à une forte augmentation du nombre de nouveaux cas dans ce pays en 1993 et explique en partie les divergences actuellement observées par rapport aux autres pays de l'OCDE en matière d'incidence du sida.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

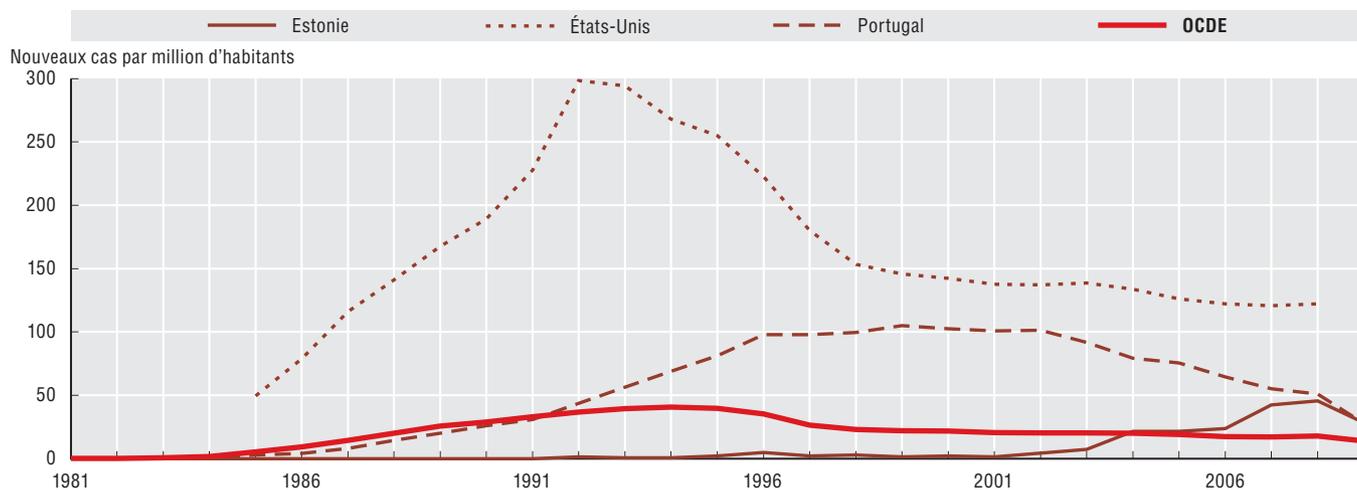
1.12.1 Taux d'incidence du SIDA et estimation de la prévalence du VIH, 2009 (ou année la plus proche)



Source : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011; UNAIDS (2010).

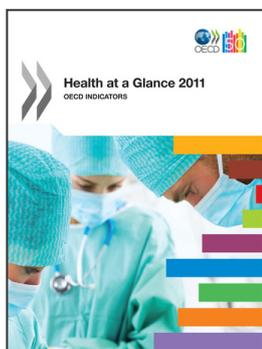
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932528345>

1.12.2 Évolution de l'incidence du SIDA pour quelques pays de l'OCDE, 1981-2009



Source : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932528345>



Extrait de :
Health at a Glance 2011
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Incidence du sida et prévalence du VIH », dans *Health at a Glance 2011 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2011-15-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.